

Compte Rendu du Conseil Municipal du 22/11/2007

L'AN DEUX MILLE SEPT, le 22 Novembre à 19h30, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 13 novembre 2007, s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Monsieur Pascal BEAUDET, Maire d'Aubervilliers.

Etaients présents : MM. DEL MONTE, SALVATOR, MONINO Mmes DUPUIS, CABADA-SALAZAR MM. MAREST, FRANCOIS, VINCENT, Mmes GRARE, DERKAOUI, YONNET, MM. PLEE, ORANTIN, HEDJEM, ROS, HAFIDI, KARMAN, Mme LATOUR
Adjoints au Maire,

Mmes CARON, SAULNIER, MOUALED, M. MONZAUGE, Mme BALU, M. GARNIER, Mmes PEJOUX, SANDT, BUISSON, AHMED M. ROZENBERG, Mmes NARRITSENS, DELALAIN, M AUGY, Mme BACHELET, MM. DIB, RUER, AMOR Mmes GONZALES-FRETUN, GIULIANOTTI, RATZEL, M. RICARD, Conseillers Municipaux,

Excusés :

M. RALITE
M. REGAZZI
M. BERTRAND
M. PETROVIC

Représentés par :

M. MAREST
M. DIB
M. AUGY
Mme DELALAIN

Excusés :

Mme KARMAN
M. ZOMER
Mme MATHIS

Représentés par :

M. AMOR
Mme GRARE
M. ROS

Absents : M. CAMPANA.

Secrétaire de séance : Lola NARRITSENS

QUESTION N° 227 - RAPPORTEUR Pascal BEAUDET

OBJET : Lecture et approbation du procès verbal de la séance du 25 octobre 2007

A l'unanimité,

Approuve le procès-verbal de la séance du 25 octobre 2007.

QUESTION N° 228 - RAPPORTEUR Pascal BEAUDET

OBJET : Bilan 2006 de la Communauté d'Agglomération Plaine Commune

Donne acte au maire de la présentation du rapport annuel de la communauté d'agglomération Plaine Commune pour l'année 2006.

QUESTION N° 229 - RAPPORTEUR Pascal BEAUDET

OBJET : Désignation des représentants du conseil municipal au conseil d'administration de l'APETIS : association des parents et enseignants d'Aubervilliers pour le traitement des inadaptations scolaires (CMPP et SESSAD)

A l'unanimité.

Désigne ses représentants pour siéger au conseil d'administration de l'Association des Parents et des Enseignants d'Aubervilliers pour le Traitement des Inadaptations Scolaires (A.P.E.T.I.S.), administrateur du Centre Médico-Psycho-Pédagogique (C.M.P.P.) Gabriel Péri et du Service d'Education Spécialisée et de Soins A Domicile (S.E.S.S.A.D.) :

- Madame Laurence GRARE, maire adjointe, présidente de l'A.P.E.T.I.S.
- Monsieur Eric PLEE, maire adjoint
- Monsieur René PICARD, conseiller municipal.

QUESTION N° 230 - RAPPORTEUR Pascal BEAUDET

OBJET : Demande de remise gracieuse : régie d'avances des éducateurs spécialisés dans le domaine de la santé au service communal d'hygiène et de santé.

A l'unanimité.

Accorde la remise gracieuse de 100 € au régisseur de la régie d'avances pour les dépenses des éducateurs spécialisés dans le domaine de la santé (toxicomanie et prévention de l'alcoolisme) au service communal d'hygiène et de santé.

QUESTION N° 231 - RAPPORTEUR Gérard DEL-MONTE

OBJET : Convention générale Ville / OPHLM, mise à disposition de locaux OPHLM à la Ville d'Aubervilliers.

A la majorité des membres du conseil, les membres des groupes «Union pour un Mouvement Populaire» et «Union pour un Nouvel Aubervilliers» s'étant abstenus.

Adopte la nouvelle liste mise à jour au 24 septembre 2007, à annexer à la convention générale de mise à disposition de locaux par l'O.P.H.L.M. à la Ville d'Aubervilliers pour ses différentes activités

QUESTION N° 232 - RAPPORTEUR Gérard DEL MONTE

OBJET : Approbation de l'avenant n° 1 au marché de construction d'un immeuble de bureau au centre technique municipal avec la société Colas.

A la majorité des membres du conseil, les membres du groupe «Union pour un Nouvel Aubervilliers» s'étant abstenus,

Autorise monsieur le maire, à signer l'avenant n°1 du marché relatif à la construction d'un immeuble de bureau au centre technique municipal avec la société Colas.

Cet avenant a pour effet :

- 1) de porter le montant global du marché de 4 215 900 € TTC à 4 263 013,04 € TTC, faisant ressortir le montant du présent avenant à 47 113,04 € TTC.
- 2) L'allongement de la durée du chantier de deux mois.

QUESTION N° 233 - RAPPORTEUR Gérard DEL MONTE

OBJET : Déconstruction des superstructures du Centre Nautique. Approbation du projet de marché, du bilan global prévisionnel. Autorisation de signature du marché.

A la majorité des membres du conseil, les membres du groupe «Union pour un Nouvel Aubervilliers» s'étant abstenus.

Approuve le projet de marché sur appel d'offres relatif à la déconstruction du Centre Nautique, ainsi que le bilan global prévisionnel des travaux de déconstruction des superstructures du Centre Nautique estimé à 450 000 € HT.

Autorise le maire à signer à l'issue de la procédure les marchés subséquents conformément aux décisions de la commission d'appel d'offres.

Autorise l'engagement de la dépense correspondante par anticipation du vote du budget.

QUESTION N° 234 - RAPPORTEUR Gérard DEL MONTE

OBJET : Centre Nautique : reconstruction des superstructures des halls des bassins. Autorisation du dépôt de la demande de permis de construire -

A la majorité des membres du conseil, les membres du groupe «Union pour un Nouvel Aubervilliers» s'étant abstenus.

Autorise le Maire à signer et déposer le dossier de permis de construire concernant la reconstruction des superstructures des halls des bassins.

QUESTION N° 235 - RAPPORTEUR Gérard DEL MONTE

OBJET : Centre Nautique : Déconstruction, reconstruction des superstructures des halls des bassins. Approbation du bilan global prévisionnel et du plan de financement. Demandes de subvention.

A la majorité des membres du conseil, les membres du groupe «Union pour un Nouvel Aubervilliers» s'étant abstenus.

Approuve le bilan global prévisionnel de l'opération qui s'élève à 4 685 625 € HT, ainsi que le plan de financement.

Autorise monsieur le maire à déposer le dossier de demande de subvention pour les travaux de déconstruction, reconstruction des superstructures des halls des bassins auprès de l'ANRU, du conseil Régional d'Île-de-France, du Conseil Général de Seine-Saint-Denis et tout autre organisme susceptible de financer l'opération.

QUESTION N° 236 - RAPPORTEUR Gérard DEL MONTE

OBJET : Centre Nautique : reconstruction des superstructures des halls des bassins. Avenant n° 1 au marché de maîtrise d'oeuvre

A la majorité des membres du conseil, les membres du groupe «Union pour un Nouvel Aubervilliers» s'étant abstenus.

Autorise le maire à signer l'avenant n° 1 au marché relatif à la reconstruction des superstructures des halls des bassins du Centre Nautique.

Cet avenant a pour effet :

Porte le montant global du marché de 325 919,62 € HT à 462 500,00 € HT faisant ressortir le montant de l'avenant à 136 580,38 € HT

Compte tenu d'une erreur matérielle constatée dans le Cahier des Clauses Administratives Particulières (article 5.3), de corriger la clause de révision du marché de maîtrise d'œuvre.

QUESTION N° 237 - RAPPORTEUR Gérard DEL MONTE

OBJET : Fourniture de pièces détachées pour les véhicules légers, utilitaires, poids lourds et transports en commun. Approbation du projet de marché.

A la majorité des membres du conseil, les membres du groupe «Union pour un Nouvel Aubervilliers» s'étant abstenus.

Approuve le projet de marché sur procédure adaptée relatif à la fourniture de pièces détachées pour les véhicules légers, utilitaires, poids lourds et transports en commun ainsi alloti et comportant les seuils (euros TTC) suivants :

ALLOTISSEMENT	SEUIL MINI T.T.C.	SEUIL MAXI T.T.C.
Lot N° 1 Fourniture de pièces détachées pour les véhicules poids lourds et transports en commun	25 000 €	65 000 €
Lot N° 2 Fourniture de pièces détachées pour les véhicules légers et utilitaires Projecteurs, échappements, batteries, électricité, lampes, courroies, bougies, balais, embrayage, démarreur, alternateur, essuie-glaces et divers organes des véhicules	15 000 €	30 000 €
Lot N° 3 Fourniture de pièces détachées pour les véhicules légers, utilitaires, poids lourds et transports en communs filtres à huile, gasoil, air et essence	3 000 €	8 000 €
Lot N° 4 Fourniture de pièces détachées pour les véhicules légers et utilitaires plaquettes de freins, flexibles, disques, maîtres cylindres, kits de freins et divers organes de freinage	3 000 €	10 000 €
Lot N°5 Fourniture de pièces détachées pour les véhicules poids lourds et transports en commun plaquettes de freins, flexibles, disques, maîtres cylindres, kits de freins, embrayage et divers organes de freinage	3 000 €	10 000 €

QUESTION N° 238 -1- RAPPORTEUR Gérard DEL MONTE

OBJET : Aménagement des nouveaux locaux de l'association des Seniors d'Aubervilliers. Avenant n°1 aux lots n°1, 4, 6 et 7.

A l'unanimité.

Autorise monsieur le maire, à signer l'avenant n°1 lot n°1 « maçonnerie, chapes, ravalement » du marché relatif à l'aménagement des nouveaux locaux de l'association des Seniors d'Aubervilliers avec la société EGDC.

Cet avenant a pour effet de porter le montant global du marché de 33 682,74 € HT à 35 461, 05 € HT.

QUESTION N° 238 -2- RAPPORTEUR Gérard DEL MONTE
OBJET : Avenant n°1 au lot n°4 avec la société DSM.

A l'unanimité.

Autorise monsieur le maire, à signer l'avenant n°1 au lot n°4 « menuiseries intérieures » du marché relatif à l'aménagement des nouveaux locaux de l'association des Seniors d'Aubervilliers avec la société DSM.

Cet avenant a pour effet de porter le montant global du marché de 40 367,15 € HT à 41 657,56 € HT.

QUESTION N° 238 -3- RAPPORTEUR Gérard DEL MONTE
OBJET : Avenant n°1 au lot n°6 avec la société SECPIT.

A l'unanimité.

Autorise monsieur le maire, à signer l'avenant n°1 au lot n°6 « plomberie- VMC » du marché relatif à l'aménagement des nouveaux locaux de l'association des Seniors d'Aubervilliers avec la société SECPIT.

Cet avenant a pour effet de porter le montant global du marché de 26 308,39 € HT à 27 156,79 € HT

QUESTION N° 238 – 4- RAPPORTEUR Gérard DEL MONTE
OBJET : Aménagement des nouveaux locaux de l'association des Seniors d'Aubervilliers. Avenant n°1 au lot n°7 avec la société SALMON.

A l'unanimité.

Autorise monsieur le maire, à signer l'avenant n°1 au lot n°7 « électricité, chauffage électricité » du marché relatif à l'aménagement des nouveaux locaux de l'association des Seniors d'Aubervilliers avec la société SALMON.

Cet avenant a pour effet de porter le montant global du marché de 56 149,01 € HT à 63 527,99 € HT.

QUESTION N° 239 - RAPPORTEUR Gérard DEL MONTE
OBJET : Espace Fraternité : pose d'un hangar métallique.
Demande de permis de construire.

A la majorité des membres du conseil, les membres du groupe «Union pour un Nouvel Aubervilliers» s'étant abstenus.

Autorise le Maire à signer et déposer le dossier de permis de construire (à titre précaire) concernant l'Espace Fraternité.

QUESTION N° 241 - RAPPORTEUR Jacques SALVATOR

OBJET : Attribution d'une subvention de 4 000 € à l'Association Parenthèque pour l'année 2007

A l'unanimité.

Approuve le versement d'une subvention de 4 000 € à l'association « Parenthèque » pour l'année 2007.

QUESTION N° 242 - RAPPORTEUR Jacques SALVATOR

OBJET : Signature de la convention d'attribution de subvention de l'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des Chances (ACSE) pour la réalisation des actions de la Maison des Pratiques de Bien-être et de Santé du Marcreux

A la majorité des membres du conseil, les membres du groupe «Union pour un Nouvel Aubervilliers» s'étant abstenus.

Autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'attribution de subvention de l'ACSE (Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des Chances) d'un montant de 30 000 € pour la réalisation des actions de la Maison des Pratiques de Bien-être et de Santé du Marcreux.

QUESTION N° 243 - RAPPORTEUR Lucien MAREST

OBJET : Tarif de reproductions des documents effectués par le service des archives.

A l'unanimité.

Approuve les tarifs suivants :

Titre	Prix de vente
Catalogue des affiches	3.80 €
Catalogue des calques	3.80 €
Catalogue des cartes postales	3.80 €
Guide des sources sur l'histoire des familles	3.80 €
Inventaire de la Série Q « assistance et prévoyance »	3.80 €
Inventaire des cartes et plans (XVII ^{ème} -XX ^{ème} siècles)	3.80 €
Série E « de l'état civil aux registres paroissiaux »	3.80 €
Arbre généalogique	4.60 €
Guide de lecture : « Que lire sur Aubervilliers ? », tome 1	6.10 €
Guide de lecture : « Que lire sur Aubervilliers ? », tome 2	6.10 €
Aubervilliers 1789-1799	9.15 €
Naître, vivre et mourir à Aubervilliers sous l'Ancien régime	9.15 €

Ces tarifs seront applicables dès la date exécutoire de la délibération.

QUESTION N° 245 - RAPPORTEUR Bernard VINCENT

OBJET : Prestation de gardiennage de la patinoire installée sur la place de l'Hôtel de Ville à l'occasion des fêtes de fin d'année. Approbation du projet de marché

A l'unanimité.

Approuve le projet de marché de gardiennage relatif à la mise en sécurité des installations de la patinoire.

QUESTION N° 246 - RAPPORTEUR Bernard VINCENT

OBJET : Signature d'une convention avec l'APCEJ et l'Education Nationale relative à l'intervention de l'association au sein des établissements scolaires de la ville d'Aubervilliers

A la majorité des membres du conseil, les membres du groupe «Union pour un Nouvel Aubervilliers» s'étant abstenus.

Autorise Monsieur le Maire à signer la convention entre la commune, l'Association pour la Promotion de la Citoyenneté des Enfants et des Jeunes (APCEJ) et l'Education Nationale.

QUESTION N° 247 - RAPPORTEUR Laurence GRARE

OBJET : Approbation du projet de marché relatif à la numérisation du service de radiologie du Centre Municipal de Santé

A l'unanimité.

Approuve le projet de marché sur procédure adaptée relatif à la fourniture, l'installation et la mise en service d'un système de numérisation d'images de radiologie, par Ecrans Radio Luminescents à Mémoire (ERLM) ainsi que d'un système de reprographie d'images radiologique, laser, tri-format, sans chimie en vue de la numérisation du service de radiologie du Centre Municipal de Santé.

QUESTION N° 248 - RAPPORTEUR Evelyne YONNET

OBJET : 46 à 52 / 58 à 76 rue Charles Tillon - 70 à 74 rue Danielle Casanova, cadastré AO 180 : cession du lot n° 2 au profit de la Confédération Nationale du Logement.

A la majorité des membres du conseil, les membres des groupes des « Verts », « d' Union pour un Mouvement Populaire », M. HAFIDI, Mmes AHMED et GIULIANOTTI s'étant abstenus, les groupes « socialistes et républicains » et « Union pour un Nouvel Aubervilliers » ayant voté contre.

Décide de céder le local lot de copropriété n° 2 de 153 m² brut de décoffrage situé 46 à 52 / 58 à 76 rue Charles Tillon – 70 à 74 rue Danielle Casanova à Aubervilliers, cadastré AO n° 180 au profit de la Confédération Nationale du Logement (CNL).

Dit que le prix de cession est fixé à 137.700 euros soit 68.850 € à la signature de la l'acte notarié et 1.147,50 € par mois pendant 5 ans, les frais d'acte étant à la charge de la CNL.

Autorise Monsieur le Maire à signer tous actes relatifs à cette transaction.

QUESTION N° 249 - RAPPORTEUR Evelyne YONNET

OBJET : Convention publique de renouvellement urbain (CPRU) Cristino-Garcia-Landy. Opération ZAC du Landy : cessions des propriétés communales à la Communauté d'Agglomération Plaine Commune (CAPC). Annulation de la délibération n° 68 du 26 avril 2007.

A la majorité des membres du conseil, les membres des groupes «Union pour un Nouvel Aubervilliers », « Union pour un Mouvement Populaire » et Mme GIULIANOTTI» s'étant abstenus.

Autorise le maire à céder à la Communauté d'Agglomération Plaine Commune les propriétés communales citées dans le tableau joint pour un total de 700 €.

Autorise le maire à céder ultérieurement à la Communauté d'Agglomération Plaine Commune les propriétés communales situées 7-9-11 rue Gaétan Lamy cadastrées G 56, 57 et 58 pour un total de 300 €.

Dit que la délibération n° 68 du 26 avril 2007 est annulée.

Autorise le maire à signer les promesses de ventes et actes notariés et tous actes nécessaires relatifs à ces cessions.

Les frais en résultant étant à la charge de la Communauté d'Agglomération Plaine Commune.

QUESTION N° 250 - RAPPORTEUR Eric PLEE

OBJET : Personnel communal : année 2008 : attributions vestimentaires.

A l'unanimité.

Approuve le tableau des attributions vestimentaires pour l'année 2008. délibération.

Approuve le montant des bons d'achat vestimentaire attribué à certains agents à la place de l'attribution vestimentaire.

QUESTION N° 251 - RAPPORTEUR Eric PLEE

OBJET : Rapport d'activité du Syndicat Intercommunal Funéraire de la Région Parisienne relatif à l'année 2006

Prend acte du rapport d'activité du Syndicat Intercommunal Funéraire de la Région Parisienne pour l'année 2006.

QUESTION N° 252 - RAPPORTEUR Eric PLEE

OBJET : Personnel communal : service dentaire : approbation d'un contrat passé à compter du 1er décembre 2007 avec Monsieur DUFFAU Frédéric, engagé en qualité de chirurgien dentiste, affecté au service dentaire du centre municipal de santé.

A l'unanimité.

Autorise le Maire à recruter dans les conditions fixées par l'article 3, alinéa 4, de la loi du 26 janvier 1984 précitée, pour une durée de 3 ans, un agent non titulaire pour exercer les fonctions de chirurgien-dentiste.

Dit que la rémunération de cet agent non titulaire sera calculée sur la base suivante : 63.28 € les 2 heures, taux fixé au 1^{er} février 2007, cette valeur suivra l'évolution de l'indice « 100 » de la fonction publique et en subira les revalorisations de façon automatique.

Autorise en conséquence le Maire à signer le contrat.

QUESTION N° 253 - RAPPORTEUR Bernard ORANTIN

OBJET : Fêtes de fin d'année : tarifs de la patinoire place de l'Hôtel de ville.

A l'unanimité.

Autorise l'application des tarifs suivants, comprenant l'accès à la patinoire et la location des patins :

- 3 € pour une entrée
- 2 € 50 l'entrée pour un carnet de dix entrées.

QUESTION N° 254 - RAPPORTEUR Abderrahim HAFIDI

OBJET : Conventions de partenariat et d'attribution de financement 2007 avec la Caisse des Ecoles Publiques d'Aubervilliers pour la réalisation d'actions dans le cadre du dispositif de Réussite Educative

A la majorité des membres du conseil, les membres du groupe «Union pour un Nouvel Aubervilliers» s'étant abstenus.

Autorise le Maire à signer les conventions de partenariat et de financement avec la caisse des écoles publiques d'Aubervilliers pour les actions suivantes :

- Consultations de prévention pour les enfants de 7 à 14 ans (Centre Municipal de Santé)	1 400,00 €
- Promotion du bien-être psychique du jeune enfant (Service Hygiène et Santé)	10 000,00 €
- Aide aux devoirs dans les maisons de l'enfance (Service Enseignement)	2 000,00 €

- Accompagnement du projet d'intégration ROM
(Service Enseignement) 2 000,00 €

- Mieux réussir son entrée au collège : accompagnement
des élèves de 6^{ème} au collège Diderot
(Direction Prévention Sécurité) 5 000,00 €

QUESTION N° 255 - RAPPORTEUR Abderrahim HAFIDI

OBJET : Dispositif "réussite éducative" Convention entre la commune d'Aubervilliers et la caisse des écoles portant sur le remboursement des dépenses de personnel engagées par la commune en 2007.

A la majorité des membres du conseil, les membres du groupe «Union pour un Nouvel Aubervilliers» s'étant abstenus.

Autorise le maire à signer la convention avec la caisse des écoles publiques d'Aubervilliers concernant le remboursement des dépenses de personnel engagées par la commune et estimées pour l'année 2007 à 10 167,10 € (dix millecent soixante sept euros et dix centimes)

QUESTION N° 256 - RAPPORTEUR Jean Jacques KARMAN

OBJET : DECISION MODIFICATIVE n°3

A la majorité des membres du conseil, les membres des groupes "Union pour un Nouvel Aubervilliers", "Union pour un Mouvement Populaire" et Mme Giulianotti s'étant abstenus.

Est approuvée la décision modificative n°3 de l'exercice 2007 comme suit :

INVESTISSEMENT :

-dépenses	0,00 €
-recettes	0,00 €

FONCTIONNEMENT :

-dépenses	43.000,00 €
-recettes	43.000,00 €

QUESTION N° 257 - RAPPORTEUR Jean Jacques KARMAN

OBJET : Avenant à huit garanties d'emprunt accordées à hauteur de 100% à la société SAHLM Immobilière 3F

A la majorité des membres du conseil, les membres du groupe "Union pour un Mouvement Populaire" et Mme GIULIANOTTI s'étant abstenus, le groupe "Union pour un Nouvel Aubervilliers" ayant voté contre .

La commune d'Aubervilliers approuve les avenants n° 25 et 26 de réaménagement d'emprunt élaborés par la Caisse des dépôts et Consignations au profit de la société « SAHLM Immobilière 3F ». La commune a apporté sa garantie à hauteur de 100% du remboursement des emprunts concernés.

Les conditions de réaménagement sont les suivantes :

- Le taux d'intérêt annuel actuariel, est modifié comme suit :
 - initialement fixé à 3.55% dans le contrat N° 850317 ,
 - initialement fixé à 4.05% dans les contrats N° 853671, 871072, 916753, 413930, 420268, 449342 et 450458
 - il est désormais de 3.95% pour tous les contrats .

Ce nouveau taux s'appliquera au capital restant dû et aux intérêts compensateurs.

- Les autres caractéristiques des contrats de prêts restent inchangées (capital restant dû)

QUESTION N° 258 - RAPPORTEUR Jean Jacques KARMAN

OBJET : Admission en non valeur . Dépenses imputées sur l'exercice 2007

A la majorité des membres du conseil, les membres des groupes "Union pour un Nouvel Aubervilliers", "Union pour un Mouvement Populaire et les "Verts" s'étant abstenus, Mme AHMED ayant voté contre,

- Est décidée l'admission en non valeur d'un montant de 99 998,16 €.

QUESTION N° 259 - RAPPORTEUR Jean Jacques KARMAN

OBJET : Attribution d'une subvention complémentaire à «l'Association Logement Jeunes 93 »

A la majorité des membres du conseil, les membres du groupe «Union pour un Nouvel Aubervilliers» s'étant abstenus. Monsieur Jacques SALVATOR n'a pas pris part au vote étant président de l'association.

Décide l'attribution d'une subvention complémentaire de 43 900 euros à «l'Association Logement Jeunes 93 ».

QUESTION N° 260 - RAPPORTEUR Jean Jacques KARMAN

OBJET : Admission en non valeur pour la taxe d'urbanisme

A l'unanimité.

Est décidée l'admission en non valeurs d'un montant de 996 euros.

QUESTION N° 261 - RAPPORTEUR Daniel GARNIER

OBJET : Subventions aux établissements secondaires. Année scolaire 2007/2008.

A l'unanimité.

Il est alloué une subvention au profit des établissements suivants :

COLLEGE GABRIEL PERI

- 200 € pour le projet "L'Espagne des 3 cultures".

COLLEGE JEAN MOULIN

- 100 € pour le projet "Commémoration du souvenir".
- 100 € pour le projet "Théâtre en 4^{me}".
- 200 € pour le projet "Voyage aux Pays de Galles".
- 100 € pour le projet "Raconte-moi une histoire".
- 100 € pour le projet "Concours fiches de lecture".
- 100 € pour le projet "La danse dans tous ses états".
- 100 € pour le projet "Atelier Stratégie et réflexion".
- 200 € pour le projet "L'expression de soi avec le SLAM".
- 200 € pour le projet "Les transformations de Paris au XIX^{ème} siècle : l'exemple du second Empire".
- 100 € pour le projet "3^{me} cinéma".
- 200 € pour le projet "Voyage en Espagne".
- 190 € pour le projet "La vengeance : réflexions sur le personnage d'Oreste".

LYCEE D'ALEMBERT

- 400 € pour le projet "Tailleur pour drame".

LYCEE JEAN-PIERRE TIMBAUD

- 200 € pour le projet "Les 24h du solex".

QUESTION N° 262 - RAPPORTEUR Daniel GARNIER

OBJET : Subventions aux projets des écoles maternelles et élémentaires. Année scolaire 2007/2008.

A l'unanimité.

Il est alloué une subvention au profit des écoles suivantes :

MATERNELLE JEAN-JACQUES ROUSSEAU

- 200 € pour le projet "Réalisation d'un roman-photos".

MATERNELLE PAUL BERT

- 100 € pour le projet "Cuisine".
- 100 € pour le projet "Jardin".

MATERNELLE ANNE SYLVESTRE

- 150 € pour le projet "Jardinage".

MATERNELLE BROSSOLETTE

- 200 € pour le projet "Jardinage".

ECOLE JULES VALLES

- 200 € pour le projet "GUILLEVIC".
- 610 € pour le projet "Activité culturelle".
- 600 € pour le projet "Stage poney".

ECOLE JEAN MACE

- 300 € pour le projet "L'illustration".
- 200 € pour le projet "La couture".
- 150 € pour le projet "Le théâtre".
- 150 € pour le projet de Melle JACOB "Réalisation d'un calendrier".
- 150 € pour le projet de Mme GOBATTO "Réalisation d'un calendrier".

ECOLE EDGAR QUINET

- 200 € pour le projet "Jardinage".

ECOLE FIRMIN GEMIER

- 200 € pour le projet "Stage poney".

ECOLE CONDORCET

- 600 € pour le projet "Carnets de voyage : la mer, hier, aujourd'hui et demain ?" à Montmartin.

ECOLE ROBESPIERRE

- 400 € pour le projet "Le Monde du cirque et le milieu marin" – Centre Plein Air à Pornic.

Ces sommes seront versées sur la coopérative des écoles.

QUESTION N° 263 - RAPPORTEUR Pascal BEAUDET

OBJET : Déclaration de l'urgence pour la question n°264

A l'unanimité.

Déclare l'urgence pour la mise à l'ordre du jour de la question n° 264 relative au projet de schéma directeur de la région Ile de France.

QUESTION N° 264 - RAPPORTEUR Pascal BEAUDET

OBJET : Vœu : concernant l'enquête publique relative au projet de schéma directeur de la région Ile de France (SDRIF)

A la majorité des membres du conseil, les membres du groupe «Union pour un Nouvel Aubervilliers» ayant voté contre, les membres du groupe «Union pour un Mouvement Populaire» s'étant abstenus.

Adopte le vœu concernant l'enquête publique relative au projet de schéma directeur de la région Ile de France (SDRIF).

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE, LA SEANCE EST LEVEE A 21 H 28.